

**ET SI JESUS
N'ETAIT PAS
MORT
UN VENDREDI ?**

© Copyright - ÉDITION 2011 -

Auteur : Daniel VINDIGNI
Éditeur : "Salut Pour le Monde" 76100 Rouen

Imprimé à ROUEN - FRANCE
DÉPÔT LÉGAL 3^{ème} trimestre 2011
ISBN -2- 919397-01-3

www.salutpourlemonde.com

SOMMAIRE

Préface	06
Lundi	11
Mardi	13
Dans la nuit de mardi à mercredi	23
Mercredi	24
Jeudi	38
Vendredi	39
Samedi	41
Dimanche	50

Préface

Pendant des siècles, la pensée courante du christianisme a établi le fait que Jésus serait mort un vendredi et ressuscité un dimanche matin. Cependant, en examinant attentivement le nouveau Testament, nous découvrons un autre point de vue plus convaincant. En effet, selon les évangiles, il est évident que Jésus-Christ serait mort un mercredi vers 15h et non un vendredi. Il serait de ce fait, ressuscité le samedi suivant en fin d'après-midi, plutôt que le dimanche matin. Nous devons admettre que même si pour certains, l'idée paraît intéressante, les arguments qui ont placé la mort de Christ un vendredi n'ont aucun fondement biblique. Ils sont issus d'une théologie qui, au cours des siècles, n'a pas laissé place à l'autorité de la Parole de Dieu, mais à la tradition des hommes. La tradition aussi religieuse soit-elle, n'est acceptable que dans la mesure où elle est conforme à la Bible. Jésus ne faisait-il pas cette remarque aux pharisiens : « *Vous annulez ainsi la Parole de Dieu au profit de votre tradition* » (Mt. 15:6).

La position que j'expose dans cet ouvrage, n'est pas le résultat d'une théorie parmi tant d'autres, mais l'observation stricte des événements relatés dans les évangiles. Pour développer cette étude, je me baserai essentiellement sur le récit de Matthieu chapitres 26 à 28. Cependant, afin d'avoir une vue plus large et précise de la mort et de la résurrection de Christ, je

vous conseille de lire les récits de Marc 14 à 16, Luc 22 à 24, Jean 12 à 13 et 18 à 21.

J'invite tous ceux qui sont en quête de vérité à examiner attentivement les explications contenues dans ce livre. Certains pourraient penser qu'il importe peu de savoir si Jésus est mort un mercredi plutôt qu'un autre jour de la semaine. Il est vrai que le plus important est de savoir qu'il est mort pour nos péchés. Cependant, si nous portons une dévotion particulière au jour du "vendredi saint", il devient important d'y voir clair. De plus, afin de ne pas être étranger à la vie de Dieu, nous ne devons pas nous priver des révélations que le Seigneur nous permet de recevoir. L'Esprit nous appelle à marcher dans la révélation et non dans l'ignorance, car la vérité a le pouvoir de nous affranchir (*Ep.4:18 / Jn.8:32*).

Nous vivons les temps de la fin et selon la prophétie de Daniel, la connaissance en toutes choses doit augmenter et être répandue, proportionnellement à l'accélération des événements qui nous rapprochent du retour de Christ (*Da.12:4*). La vérité doit désormais s'imposer dans ces temps d'achèvement des siècles. L'erreur n'est jamais source de bénédictions. La vérité, elle, en est toujours une ! Tout ce que nous confessons et faisons dans la connaissance de la vérité, nous affranchit et nous apporte la faveur de Dieu. Je le dis à tous ceux et celles qui accordent une place rituelle au jour du vendredi. Beaucoup de chrétiens vivent dans

les habitudes religieuses et ne grandissent pas, parce qu'il leur manque la connaissance. Osée 4:6 dit : « *Mon peuple est détruit, parce qu'il lui manque la connaissance* ».

Dans le but de clarifier l'ensemble des explications qui vont suivre et vous permettre une meilleure lecture, j'ai fait, ci-dessous, un résumé simple et concis de l'ensemble de ce livre. Il vous aidera à suivre d'une façon chronologique, les événements survenus lors de la semaine où Jésus fut crucifié pour nos péchés. Un schéma récapitulatif vous est également proposé en fin d'ouvrage.

Lundi

Judas Iscariote conclut un arrangement avec les principaux sacrificateurs pour leur livrer Jésus.

Mardi

Dans la journée, le peuple juif commence à organiser les préparatifs pour la Pâque qui aura lieu le mercredi soir.

Au coucher du soleil, Jésus prend par anticipation la Pâque juive avec ses disciples.

Après avoir partagé le repas et institué la Sainte-Cène, Jésus se rend à Gethsémané.

Dans la nuit de mardi à mercredi

Avant minuit, probablement entre 22h et 23h, Judas accompagné d'une foule, livra le Seigneur.

Du jardin de Gethsémané, Jésus est emmené captif chez Anne (sacrificateur juif), puis chez Caïphe (souverain sacrificateur qui avait épousé la fille d'Anne).

De chez Caïphe, le sanhédrin tient dans la nuit, un 1^{er} conseil et condamne le Seigneur.

Mercredi

Très tôt le matin, le sanhédrin se réunit à nouveau pour tenir un 2^{ème} conseil et livrer Jésus à Pilate.

Pilate essaie de se débarrasser de l'affaire en envoyant Jésus devant Hérode. Mais ce dernier le renvoie vers lui.

Pilate propose alors de gracier un condamné, comme c'était la coutume les jours de fête.

Les chefs religieux incitent le peuple à demander qu'on relâche Barabbas plutôt que Jésus. A 9h, Jésus est crucifié.

A midi, la nuit paraît subitement jusqu'à 15h, heure où Jésus rendit l'esprit après avoir passé 6 heures sur la croix.

Peu avant 16h, les Juifs demandent à Pilate de casser les jambes des crucifiés.

Vers 17h, Jésus est descendu de la croix par Joseph d'Arimathée et mis au tombeau vers 18h.

A la tombée de la nuit, tout Israël célèbre le repas de la Pâque en consommant l'agneau.

Jedi

Cette journée constitue le 1^{er} jour de la semaine des pains sans levain.

Jour de Pessah et de sabbat exceptionnel, c'est le 14^{ème} du mois de Nisan.

Tôt le matin, le tombeau est scellé et placé sous garde romaine.

Vendredi

2^{ème} jour de la semaine des pains sans levain et 15^{ème} du mois de Nisan. C'est un jour de fête et aussi de sabbat exceptionnel.

Samedi

Jour de sabbat hebdomadaire ordinaire où l'on agita la gerbe des prémices de la 1^{ère} moisson de l'année. Vers 18h, Jésus ressuscite d'entre les morts.

Dimanche

Tôt le matin, les femmes, ainsi que Pierre et Jean, constatent que le tombeau est vide.

LE LUNDI

Pour une bonne compréhension des événements, qui ont marqué la semaine où le fils de Dieu a été crucifié, nous devons commencer par le texte de Matthieu 26:1-2 : « *Lorsque Jésus eut achevé tous ces discours, il dit à ses disciples : Vous savez que la Pâque a lieu dans deux jours, et que le Fils de l'homme sera livré pour être crucifié* ». Par ces propos, qui ont eu lieu un lundi, Jésus précise à ses disciples que sa mort doit intervenir

le mercredi. Le soir de ce mercredi, commenceront la Pâque Juive et l'entrée dans le 1^{er} jour de la fête des pains sans levain. Ce lundi, les principaux sacrificateurs et les anciens du peuple se réunirent, pour se mettre d'accord sur la façon d'arrêter Jésus : *« Alors les principaux sacrificateurs et les anciens du peuple se réunirent dans la cour du souverain sacrificateur, appelé Caïphe, et ils délibérèrent sur les moyens d'arrêter Jésus par ruse, et de le faire mourir. Mais ils dirent : Que ce ne soit pas pendant la fête, afin qu'il n'y ait pas de tumulte parmi le peuple »* (Mt.26:3-5). Les Juifs avaient un problème, ils ne pouvaient pas mettre la main sur Jésus pendant la semaine de la préparation de la Pâque. Ils devaient arrêter, juger et faire mourir Jésus avant ou après la fête.

C'est également ce lundi qu'une femme, dont l'identité ne nous est pas révélée, répandit du parfum sur la tête de Jésus (Mt.26:6-13). Cela arriva à Béthanie, située à 3 kilomètres environ de Jérusalem. Suite à cet événement, Judas se mit d'accord avec les principaux sacrificateurs et conclut de livrer le Seigneur pour 30 pièces d'argent. Le diable étant entré dans son cœur, il le poussa dans les ténèbres de la cupidité, et *« depuis ce moment, il cherchait une occasion favorable pour livrer Jésus »* (Mt.26:16).

LE MARDI

Ce jour, le peuple était dans les préparatifs de la célébration de la Pâque qui devait avoir lieu le lendemain, le mercredi soir au coucher du soleil (*Ex.12:8 / Lé.23:5*).

Il est clair que Christ, désireux de manger cette Pâque avec les apôtres (*Lc.22:15*), l'a mangée par anticipation, soit 1 jour avant le jour normal. C'est ce que nous dit Jean 13:1 : « *Avant la fête de Pâque...* ». Jésus a procédé ainsi afin de pouvoir donner sa vie avant la Pâque d'Israël. Etant le véritable Agneau de Dieu sans tâche ni défaut, il s'est substitué prophétiquement à l'agneau consommé par Israël. Jésus prendra donc le repas ce mardi soir, après le coucher du soleil. La Bible dit : « *Le soir étant venu, il se mit à table avec les douze* » (*Mt.26:20*). Calvin, qui avait beaucoup médité à propos du soir où le Seigneur célébra la Pâque, disait lui-même que Jésus avait pris le repas de la Pâque, 1 jour avant que les Juifs ne mangent la leur.

Pour éviter toutes confusions, je voudrais lever le doute sur le verset ambigu de Matthieu 26:17 : « *Le premier jour des pains sans levain, les disciples s'adressèrent à Jésus, pour lui dire : Où veux-tu que nous te préparions le repas de la Pâque ?* ». Ce texte nécessite une explication. Tout d'abord, il faut savoir

que le repas de Pessah (Pâque en hébreu) constitue l'entrée dans la semaine de la fête des pains sans levain. Le repas est donc partagé le soir, à l'entrée du 1^{er} jour de la semaine des pains sans levain. La semaine où Jésus fut crucifié, ce 1^{er} jour de Pessah commença le mercredi soir et s'acheva le jeudi soir à la tombée de la nuit. Il est important de dire que ce 1^{er} jour était un jour de Sabbat. Dans le texte cité, nous pourrions penser qu'il s'agit du premier jour de la semaine des pains sans levain, cela prouverait que Jésus aurait pris le repas avec ses disciples le soir de Pessah, le mercredi. Mais en fait, il n'en est rien ! Le 1^{er} jour, sous-entend ici, l'entrée dans le jour qui annonce le décompte du 14^{ème} mois d'Abib (qui est le 1^{er} jour de Pâque). L'entrée dans ce jour est parfois aussi appelé jour des pains sans levain. Pour ce décompte, Luc est plus explicite. Il dira : « *Le jour des pains sans levain, où l'on devait immoler la Pâque, arriva* » (Lc.22:7). Luc nous donne en fait l'explication de la pensée de Matthieu. Il nous parle de l'entrée effective dans le jour de Pâque.

-

Ce mardi soir durant le repas, Jésus institua la Sainte-Cène en annonçant sa mort, ainsi que la rémission des péchés par son sang. Judas, sortant probablement juste après avoir pris la Cène, ira le trahir (Lc.22:20-21 / Jn.13:30). A l'issue du repas, le Seigneur se rend avec les onze à la montagne

des Oliviers. Il fait nuit, et pour pouvoir prier tranquillement, Jésus se dirige vers Gethsémané. Cet endroit, sans doute situé au pied de la montagne des Oliviers, était apprécié du Seigneur. Il aimait s'y retirer avec ses disciples. Jean nous précise ce fait. Il dit : « *Jésus et ses disciples s'y étaient souvent réunis* » (Jn.18:2).

Dans cette étude, nous ne pouvons parler de Pessah, sans aborder le thème de la fraction du pain qui eu lieu ce mardi soir. Voici en quelques mots sa signification :

Le repas du Seigneur constitue indiscutablement une part importante de la vie de foi du chrétien. Cette vie, chacun peut la rendre plus forte en partageant le saint repas et cela toutes les fois où l'occasion lui est donnée. La Sainte- Cène, instituée par le Seigneur, doit nous rappeler 3 choses essentielles : 1) La mémoire de sa mort victorieuse. 2) La constitution d'une alliance nouvelle en son sang. 3) L'espérance de son glorieux retour.

L'instant de la communion est un moment tellement glorieux, qu'il est impératif de noter que nous ne pouvons partager le pain et prendre la coupe, sans un minimum de considération et de respect. L'Écriture déclare : « *Celui qui mangera le pain ou boira la coupe du Seigneur indignement, sera coupable envers le corps et le sang du Seigneur* » (1 Co. 11:27). Célébrer le saint repas est une grande bénédiction pour celui qui

marche dans l'obéissance à l'évangile, mais peut aussi être une malédiction pour celui qui ne discerne pas la grandeur de l'acte qu'il commémore. Paul dira : « *Que chacun donc s'éprouve soi-même... Car celui qui mange et boit sans discerner le corps du Seigneur, mange et boit un jugement contre lui-même... Si nous nous jugeons nous-mêmes, nous ne serions pas jugés. Mais quand nous sommes jugés, nous sommes châtiés par le Seigneur* » (1 Co. 11:28-32).

Ne négligeons pas le fait que pour s'approcher de la table du Seigneur, il y a inévitablement des conditions à remplir. Permettez-moi de résumer ici 5 points essentiels, qui nous permettront de nous examiner selon la vérité des Ecritures. Car n'oublions pas que l'examen de conscience est pour nous-mêmes et non pour les autres. Nul n'a le droit de juger celui ou celle qui s'avance pour communier avec Christ. Mis à part les cas flagrants qui souillent, troublent et ruinent l'Eglise, nous ne pouvons interdire à un chrétien de prendre le saint repas. C'est le Seigneur qui juge et qui corrige, il s'agit donc de respecter l'entière liberté de chacun. Nous avons le droit et le devoir de prévenir et d'enseigner dans la pudeur l'amour et la paix, mais pas de condamner ou d'interdire. Excepté, pour les situations connues de perversion, d'immoralité, d'impiété outrageuse ou même parfois de sorcellerie. Je parle de situations connues dans lesquelles des preuves ont été apportées et dont les auteurs de troubles n'ont pas renoncé à leurs pratiques par une vraie repentance.

Dans la Bible, lorsqu'il est question de venir à Jésus, une invitation inconditionnelle nous est donnée. Il est écrit : « *Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos* » (Mt.11:28). Mais lorsqu'il est question de participer à son saint repas, l'invitation nous est faite sous certaines conditions. Voici d'un point de vue biblique, les 5 conditions requises qui nous permettent de savoir si en toute conscience, nous pouvons participer ou non à la Sainte-Cène :

1) Il faut être sauvé.

Le temps de partage du pain et de la coupe est exclusivement réservé aux chrétiens. Pour y participer, il faut avoir accepté Jésus comme son Sauveur personnel et être passé par une sincère repentance en ayant renoncé à toute forme de mal. Cela implique qu'il faut être en âge de raison. Il est évident que les enfants peuvent partager la Sainte-Cène, dans la mesure où ils ont compris l'œuvre de la croix et reçu le salut pour eux-mêmes. Jésus n'a-t-il pas dit : « *Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les en empêchez pas* » (Mc.10:14).

2) Marcher en nouveauté de vie et dans la sanctification.

Il est important de cultiver la recherche de la sainteté et d'être en règle avec la Parole de Dieu, pour pouvoir dignement s'approcher de la table du Seigneur. Vivre consciemment en opposition avec les ordonnances de la

Bible, serait une contradiction évidente avec la confession de foi qui accompagne l'acte de la Sainte-Cène. La dignité de la foi nous contraint également à ne pas se présenter devant le Seigneur, ivre ou irrespectueux (*1 Co.11:21*).

3) Il faut croire au baptême d'eau par immersion. Il faut être passé par les eaux du baptême ou avoir la ferme intention de le faire. Une personne qui n'a pas encore été immergée au nom du Seigneur, peut prendre le saint repas à condition qu'elle ait fermement l'intention de se faire baptiser, dès que l'occasion lui sera donnée. Il serait insensé de vouloir communier avec le Seigneur sans avoir accepté d'obéir à ce qu'il nous demande (*Mt.28:19 / Mc.16:16*).

4) Il faut communier aux 2 éléments. Il est de la plus haute importance de communier aux 2 éléments que sont : Le pain et la coupe. S'abstenir de l'un ou de l'autre, annulerait le symbole de la commémoration, qui nous parle du corps meurtri et du sang versé. Nous devons d'abord consommer le pain et ensuite prendre la coupe et ne pas faire l'inverse, comme le font les satanistes. Il faut également dire que celui qui trempe le pain dans la coupe commet une ignominie. Symboliquement et sans s'en rendre compte, il remet le sang dans le corps, ce qui annule le sacrifice. Jésus a vaincu définitivement Satan en versant la totalité de son sang pour nous. Lorsque les soldats se sont approchés de la croix pour rompre les

jambes de Jésus, ils firent le constat que le Seigneur était déjà mort. Mais un des soldats voulut authentifier le décès en lui perçant le corps avec sa lance. Le coup fut très probablement porté au niveau des côtes et déchira l'intérieur des chairs jusqu'au cœur. Aussitôt, il sortit de la blessure un peu de sang, puis de l'eau. Cela confirme que le corps fut totalement vidé de son sang (*Jn.19:34*). Ce sang que Jésus a porté devant Dieu, demeure encore aujourd'hui comme un témoignage et un signe incontestable, de notre salut (*Hé.9:11-12*).

5) Croire en l'Eglise universelle et locale.

Jésus étant le chef du corps qui est l'Eglise, le chrétien qui participe à la Sainte-Cène doit être rattaché à une église locale. L'identification à une famille spirituelle est indispensable dans la marche avec Dieu. Je ne mettrai pas ici en cause uniquement, le manque d'assiduité aux réunions, mais plutôt l'appartenance à une communauté ou à une église locale. Certains se sont coupés volontairement de l'église, prétextant un manque d'amour, oubliant que si nous voulons être aimés, il faut aussi savoir aimer les autres. D'autres communient dans différents lieux, mais ne s'investissent dans aucun en particulier. Ces deux attitudes démontrent une forme de rébellion. Ceux qui pratiquent ainsi, ne peuvent être pleinement bénis, puisqu'ils refusent tout engagement dans un groupe identifié. Ils doivent changer d'attitude et se poser la question suivante : Comment peut-on dire aimer

l'Époux qu'on ne voit pas, et rejeter la communauté visible qu'est l'église locale ?

-

La célébration de la Sainte-Cène dans les conditions requises par la Parole, nous permet une communion d'esprit avec la personne de Christ. C'est pour cela que Jésus a dit : *« Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'avez point la vie en vous-mêmes... Ma chair est vraiment une nourriture, et mon sang est vraiment un breuvage. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang demeure en moi, et je demeure en lui »* (Jn.6:53-56). Ce merveilleux texte de l'Écriture gardera toute sa puissance si nous le recevons, non dans un sens littéral, mais spirituel. Le contexte nous éclaire à ce sujet. Quelques versets avant, il est écrit : *« Car le pain de Dieu, c'est celui qui descend du ciel et qui donne la vie au monde... Jésus leur dit : Je suis le pain de vie. Celui qui vient à moi n'aura jamais faim, et celui qui croit en moi n'aura jamais soif »* (Jn.6:33-35). Plus loin, Jésus clarifiera ses propos en ponctuant son discours par ces mots : *« C'est l'Esprit qui vivifie. La chair ne sert de rien. Les paroles que je vous ai dites sont Esprit et vie »* (Jn.6:63). Le Seigneur n'a jamais désiré que l'on mange physiquement sa chair. Il n'a pas dit non plus que les éléments de la Cène se changeraient corporellement et mystérieusement au moment de leur consécration ou de leur absorption. Phénomène

communément désigné par le mot "transsubstantiation" (changer de substance), qui n'est en rien biblique. La présence de Christ notre Sauveur est réelle dans le partage du pain et de la coupe. Cependant, cette présence n'est pas reçue par le vin et le pain, elle est transmise par le Saint-Esprit et reçue par la foi.

Le sens des textes de Jean 6, que je viens de citer, ainsi que celui de Matthieu 26:26-28 où Jésus dit : « *Mangez, ceci est mon corps... buvez ceci est mon sang* », est simple à déchiffrer. Manger son corps et boire son sang signifie vivre de sa présence. Il nous faut vivre par lui, en lui et avec lui. Afin de nous instruire sur la nécessité de se conformer à sa vie, Jésus a parlé par métaphores. Concernant la communion avec son corps et son sang, c'est spirituellement qu'il nous faut recevoir les paroles du Seigneur. Ne cherchons pas à raisonner sur le plan humain, mais comprenons selon l'Esprit (*1 Co.2:14*).

-

Toutes ces choses ne doivent en aucun cas, nous décourager ni nous culpabiliser. Si nous lui appartenons et que nous sommes en règle avec sa Parole, il est nécessaire de prendre la Sainte-Cène et cela chaque fois que nous le pouvons. Car par cet acte de foi, nous annonçons sa mort jusqu'à ce qu'il vienne (*1 Co.11:26*). C'est une bénédiction ! Si nous avons péché, repentons-nous et changeons de comportement,

afin de ne pas se priver de la communion avec le Seigneur. Et si nous avons fait du tort à quelqu'un, allons nous humilier en faisant réparation tant que cela est possible. Il y aurait un danger à tomber dans l'extrême religieux, en se privant du pain et de la coupe, sous prétexte que nous n'avons pas fait les choses avec perfection. Si nous devons attendre d'être totalement saint, pour venir à la table du Seigneur, il se pourrait que nous n'y venions jamais. La foi nous invite à croire que Dieu nous pardonne quand nous demandons pardon. La Sainte-Cène n'est pas réservée à ceux qui n'auraient plus aucun défaut, mais à ceux qui, ayant reconnu leur culpabilité, ont décidé de marcher en nouveauté de vie. Pour prendre dignement le repas, il faut être convaincu de son indignité. Ce qui nous rend dignes, c'est le pardon que Dieu nous accorde et non notre propre sentiment de justice.

Afin que chacun puisse méditer sur le sujet, voici pour information, les passages concernant la Sainte-Cène :

- Christ, notre Pâque 1 Co.5:6-8.
- La coupe de bénédiction 1 Co.10:15-17 / 21-22.
- L'enseignement de Paul 1 Co.11:23-34.
- Les paroles du Seigneur Mt.26:26 / Mc.14:22.
- Le Pain de vie Jn.6:32-65.
- L'Eglise primitive Ac.2:42 ; 46.
- Le culte du dimanche matin Ac.20:7.
- Le récit selon Luc Lc.22:7-20.

Ce dernier passage du récit de la Cène selon Luc, est un peu particulier et se doit d'être expliqué. Dans ce passage, il nous est dit que Christ a élevé la coupe, qu'il a rompu le pain et qu'à la fin du repas, il reprit de nouveau la coupe. Il n'y a là, aucune contradiction avec les autres évangiles, qui ne précisent pas que la coupe fut prise une première fois avant le pain au début du repas. En fait, Luc nous donne une précision. Il nous fait remarquer que Jésus a commencé le souper à la manière juive, en élevant le "Kidouch" ou coupe des bénédictions liturgiques. Le soir de Pessah, le Seigneur a d'abord accompli le rituel juif, pour ensuite instituer la Sainte-Cène.

DANS LA NUIT DE MARDI A MERCREDI

Judas, après avoir quitté la table du Seigneur, alla retrouver les principaux sacrificateurs et les mena à Gethsémané. C'est là, qu'il livra le Christ en présence d'une foule hostile envoyée par les Juifs (*Mt.26:47 / Jn.18:2-3*). Jésus venant d'être livré, sera aussitôt conduit chez Anne, puis chez Caïphe. Anne avait été grand-prêtre avant Caïphe, mais continuait d'exercer une influence importante sous le ministère de Caïphe, son gendre. Les Juifs le considéraient encore beaucoup (*Jn.18:13*). C'est ici dans la cour, devant la maison d'Anne, que Pierre renia 3 fois Jésus. Le 3^{ème} reniement de Pierre eut lieu au moment où Jésus, sortant de la

maison d'Anne pour être mené chez Caïphe, croisa son regard dans la cour (Lc.22:61-62). Juste après cela, Pierre entra dans une profonde repentance et pleura amèrement sur son péché.

Arrivé chez le souverain sacrificateur Caïphe, un premier conseil fut tenu durant lequel, le sanhédrin (tribunal israélite composé de 71 membres choisis parmi les sacrificateurs, les anciens et les scribes), condamna Jésus pour blasphème. Matthieu rapporte que « *le souverain sacrificateur déchira ses vêtements, disant : Il a blasphémé !* ». Suite à cela tous dirent : « *Il mérite la mort ... ils lui crachèrent au visage, et lui donnèrent des coups de poing et des soufflets* » (Mt.26:65-67). Depuis Gethsémané, l'agonie expiatoire pour notre salut avait commencé. Et la prophétie d'Esaië 53:7 entrain dans son accomplissement. Le texte du prophète dit : « *Il a été maltraité et opprimé, et il n'a point ouvert la bouche. Semblable à un agneau qu'on mène à la boucherie, à une brebis muette devant ceux qui la tondent, il n'a point ouvert la bouche* ».

LE MERCREDI

Aux premières lueurs du jour, le sanhédrin confirma sa sentence par une 2^{ème} réunion et lia Jésus pour le livrer à Ponce Pilate (Mt.27:1-2 / Lc.22:66). Il faut préciser que depuis que la Judée était

devenue province romaine, le sanhédrin ne pouvait plus mettre à mort un condamné (*Jn. 18:31*). C'est alors qu'ils « *conduisirent Jésus de chez Caïphe au prétoire* » (*Jn.18:28*). La précision nous est faite qu'ils « *n'entrèrent point eux-mêmes dans le prétoire, afin de ne pas se souiller, et de pouvoir manger la Pâque* » (*Jn.18:28*). Ceci prouve que le Seigneur a bien célébré le repas par anticipation soit 1 jour avant celui des Juifs, comme nous l'avons vu plus haut.

Le prétoire était le palais où résidait Ponce Pilate à Jérusalem. C'est là, devant cet édifice, que le gouverneur Pilate entendit les accusations faites à l'encontre de Jésus et rendit son verdict. Il prononça la sentence de crucifixion après avoir, dans un 1^{er} temps, envoyé Jésus devant la juridiction d'Hérode dont dépendait civilement le Seigneur.

Mais Hérode, ne voulant pas s'occuper de cette affaire, se moqua de Jésus, le revêtit d'un vêtement (probablement blanc), et le renvoya devant Pilate qui fut très ennuyé car il n'avait rien trouvé à reprocher au Seigneur (*Lc.23:1-16*). Jean 19:14 précise que « *c'était la préparation de la Pâque* ». Notons bien que ce fut la préparation en vue de la commémoration de la Pâque qui devait avoir lieu le soir. C'est pourquoi les Juifs ne pouvaient entrer dans le prétoire. Ce lieu païen les aurait rendus impurs avant la fête. Lorsqu'un Juif pénétrait dans un lieu païen, il était considéré, selon le rituel, impur durant 7 jours. Il ne pouvait donc pas

participer aux fêtes religieuses pendant ce laps de temps. Les Juifs ne voulaient pas pénétrer dans le palais ni exécuter la sentence de mise à mort. Ils préféraient que cela soit fait par la voie légale de l'autorité romaine (*Jn.19:6*). Ils désiraient que les choses soient ainsi, pour 2 raisons : d'abord, parce que c'était la préparation de la Pâque et qu'il n'était pas convenable de souiller cette journée par une mise à mort, ensuite pour éviter l'opprobre du peuple qui était favorable à Jésus. Rappelons que, moins d'une semaine plus tôt, lors de son entrée à Jérusalem, Jésus avait été accueilli par la foule avec des cris de joie et des « *Hosanna* » (*Jn.12:13*).

Ce mercredi matin, Pilate proposa au peuple de relâcher, soit le meurtrier Barabbas soit Jésus, la coutume étant de libérer un prisonnier à chaque fête. Mais la foule manipulée par les principaux sacrificateurs et les anciens, demanda la crucifixion de Jésus (*Mt.27:20*). C'est alors que le gouverneur, voulant calmer l'ardeur du peuple, ordonna qu'on fasse battre Jésus de 39 coups de fouet. Les soldats lui retirèrent ses vêtements et le couvrirent d'un manteau de couleur pourpre. Ils tressèrent une couronne d'épines qu'ils mirent sur sa tête et se moquèrent de lui. A l'issue de ce supplice, Pilate présenta à la foule Jésus couvert de blessures. Celle-ci continua de réclamer sa mort (*Mt.15:15-19 / Jn.19:1-5*). Contraint de livrer le Seigneur, Pilate se lava les mains et dit : « *Je suis innocent du sang de ce juste. Cela vous regarde* »

(Mt.27:24). Les soldats ôtèrent le manteau de pourpre et remirent à Jésus ses vêtements. Puis Pilate le livra pour être crucifié (Mc.15:20).

Le verdict de Ponce Pilate tomba vers 6h du matin. Jean nous dit que c'était « *environ la sixième heure* » (Jn.19:14). Il faut préciser que lorsque Jean dit que c'était la "6^{ème} heure", il comptabilise les heures selon le calendrier romain, celui que nous utilisons aujourd'hui, alors que les autres évangélistes Matthieu, Marc et Luc, dans leur récit de la passion, comptent en heures judaïques. La 1^{ère} heure du jour commence à minuit pour nous et pour Jean, alors qu'elle débute à 6h du matin dans les autres évangiles qui calculent selon l'ancien système. Jean parle donc bien de 6h du matin. Il faut dire qu'il a écrit son évangile vers l'an 95. A cette époque, tout le monde comptait en heures romaines et cela depuis la chute de Jérusalem en l'an 70.

A l'issue du procès, Jésus fut emmené pour être crucifié. Il porta sa croix et arriva au mont Golgotha. Vers 9h du matin, il fut cloué au bois. Marc 15:25 dit : « *C'était la troisième heure, quand ils le crucifièrent* » (soit 3 heures après 6 heures du matin, selon notre calendrier). A midi, à l'heure où au temple, les Juifs commençaient à immoler les agneaux destinés au repas du soir, les ténèbres surgirent. Et à 15h Jésus expira et rendit l'esprit. Les textes de Matthieu 27, Marc 15 et Luc 23 sont formels à ce sujet. Nous pouvons citer ici

ce que Matthieu nous rapporte : « *Depuis la sixième heure jusqu'à la neuvième, il y eut des ténèbres sur toute la terre. Et vers la neuvième heure... Jésus poussa de nouveau un grand cri, et rendit l'esprit* » (Mt.27:45-50).

Au moment de la crucifixion, Pilate, divinement inspiré « *fit une inscription, qu'il plaça sur la croix, et qui était ainsi conçue : Jésus de Nazareth, roi des Juifs. Beaucoup de Juifs lurent cette inscription, parce que le lieu où Jésus fut crucifié était près de la ville. Elle était en hébreu, en grec et en latin* » (Jn.19:19). Cette inscription était donc notifiée en 3 langues. I-N-R-I représente les initiales de chaque mot latin (langue des Romains), traduisant : « *Jésus de Nazareth, roi des Juifs* ». Il est bien dommage, que depuis longtemps, l'ensemble de la chrétienté n'ait retenu que les initiales I-N-R-I du texte latin, alors que le texte hébreu faisait aussi apparaître un groupe important de 4 initiales. En portant leur attention sur les initiales latines, plutôt qu'hébraïques, les théologiens nous ont fait passer à côté de la plus surprenante des réalités : Sur la croix était écrit le nom de Dieu. En effet, les initiales de chaque mot du texte hébreu, forment le nom de Dieu par le tétragramme "Y.H.W.H". Jésus de Nazareth roi des Juifs, s'écrit en hébreu : "Yeschua Hanozri Wumelech Hajehudim". Depuis fort longtemps, les Juifs ne voulant pas prononcer le nom de Dieu ont utilisé le tétragramme "Y.H.W.H". Ce groupe d'initiales est issu du mot Yahvé donné par Dieu à Moïse. Au

buisson ardent, « *Dieu dit à Moïse : Je suis celui qui suis. Et il ajouta : C'est ainsi que tu répondras aux enfants d'Israël : Celui qui s'appelle "je suis" (Yahvé) m'a envoyé vers vous... Voilà mon nom pour l'éternité, voilà mon nom de génération en génération* » (Ex.3:14-15). Ce que nous devons retenir n'est pas le fait qu'I-N-R-I apparaisse sur le bois de la croix, mais plutôt que le tétragramme "Y.H.W.H" y figure en filigrane. Ceci atteste avec gloire, que Christ est Dieu. A l'époque, et encore aujourd'hui, les scribes étaient très attentifs aux initiales des mots. C'est ainsi que, le jour où le Sauveur a donné sa vie, les Juifs ont constaté, avec stupéfaction, que dans sa souveraineté le Seigneur Dieu tout puissant a affirmé la divinité de Jésus jusque dans sa mort.

-

Même si cela dépasse notre entendement, il nous faut accepter le fait que, Jésus de Nazareth soit fils de Dieu tout en étant Dieu lui-même (*Jn.10:30,38 / 1 Jn.5:20*). Il est l'incarnation du Très-haut parmi les hommes (*Jn.1:1,14*). Bien que possédant « *depuis toujours la condition divine* » (*Ph.2:6*), il s'est fait homme pour porter, à notre place, notre condamnation. Par son sacrifice, qui dura 6 heures sur la croix, nos péchés ont été pardonnés. La Bible nous dit que durant les heures de grande agonie du calvaire, les ténèbres se sont abattues « *sur toute la terre* » (*Mt.27:45*). Je pense qu'il est question d'un phénomène survenu sur la planète entière, et non uniquement sur le territoire de

Judée, comme on pourrait l'imaginer ! Le fait est, que depuis la nuit des temps, jamais un combat aussi violent n'avait été livré contre le diable et la mort. Amos, le prophète, avait annoncé ces choses : « *En ce jour-là, dit le Seigneur, l'Eternel, je ferai coucher le soleil à midi, et j'obscurcirai la terre en plein jour* » (Am.8:9). Ces heures de ténèbres nous rappellent la 9^{ème} plaie d'Egypte. Exode 10:22 dit : « *Moïse étendit sa main vers le ciel. Et il y eut d'épaisses ténèbres dans tout le pays d'Egypte, pendant trois jours* ». Les ténèbres sont le signe de l'absence de la présence de Dieu qui est une conséquence de son jugement. Lorsque Jésus a porté nos péchés, Dieu s'est retiré et a laissé le châtement, qui nous donne la vie, retomber sur le Seigneur.

Esaië, parlant du Messie à venir, disait : « *Il était blessé pour nos péchés, brisé pour nos iniquités. Le châtement qui nous donne la paix est tombé sur lui* » (Es.53:5). Tout est pourvu dans la mort expiatoire de Jésus ! La vie éternelle nous y est offerte. Désormais, si nous croyons, rien ne pourra nous ravir la paix que donne l'espérance de la vie éternelle. Cette paix que le monde ne connaît pas et « *qui surpasse toute intelligence* » (Ph.4:7), est pour nous. Nos maladies sont vaincues par la foi en ses meurtrissures et chacun de nos péchés sont pardonnés par sa grâce (1 Pi.2:24). Jésus l'a fait ! Il a vraiment tout accompli pour nous. Par sa mort en ce mercredi de Pâque, nous avons la vie en abondance (Jn.10:10).

Nous pouvons noter que les ténèbres ne sont survenues qu'à midi, au moment où, comme nous l'avons vu, les Juifs immolaient l'agneau. Il y 2000 ans, Dieu a reçu le sacrifice de Jésus comme étant le seul pouvant laver les péchés.

Tout autre sacrifice est devenu inutile. Nous devons bien être conscients du fait que Jésus est mort le jour de la Pâque des Juifs. Cette fête avait été ordonnée par Dieu pour commémorer la sortie du pays d'Egypte, après 430 ans de séjour dans ce pays dont 400 ans passés dans l'esclavage (*Ge. 15:13 / Ex.12:40*). Vous trouverez les récits faisant références à Pessah essentiellement dans : Exode 12:1-20, Lévitique 23:5-8, Nombres 28:16-25 et Deutéronome 16:1-8. Pessah est la représentation prophétique de la mort de Jésus à la croix. Jésus fut l'Agneau immolé pour nos péchés. C'est en lui et par lui que nous sommes délivrés de la malédiction du péché et de la mort. 1 Corinthiens 5:7 nous dit que Christ est notre Pâque. Cela signifie qu'en lui a été accompli le véritable sens de la commémoration de la Pâque juive.

Jésus a été crucifié le jour où les agneaux de Pessah étaient tués. Pendant que le peuple tuait l'agneau pour le préparer en vue du repas du soir, Christ mourait sur la croix. Jésus a accompli la Pâque juive en se substituant à l'agneau pendant qu'il était égorgé. Si Israël avait reconnu ce fait, le peuple aurait fêté Pessah tout autrement. Il aurait proclamé l'accomplissement

des prophéties touchant à la venue et à l'œuvre du Messie attendu. Mais, il fallait que le cœur et l'intelligence spirituelle du peuple élu soient voilés pour un temps, afin que les nations parviennent à la connaissance du Sauveur. Quand la porte de la grâce se refermera pour les nations, alors s'ouvrira celle du salut pour Israël. Ainsi le voile leur sera ôté et ils reconnaîtront leur Sauveur. C'est ce que révèle l'épître aux Romains. Il est écrit : *« Quand les Juifs ont trébuché, sont-ils tombés définitivement ? Certainement pas ! Mais, grâce à leur faute, les autres peuples ont pu obtenir le salut... Or, si la faute des Juifs a enrichi spirituellement le monde, si leur abaissement a enrichi les autres peuples, combien plus grands encore seront les bienfaits liés à leur participation totale au salut !... En effet, quand ils ont été mis à l'écart, le monde a été réconcilié avec Dieu. Qu'arrivera-t-il alors quand ils seront de nouveau accueillis ? Ce sera un vrai retour de la mort à la vie ! »* (Ro.11:11-15 / Bible en français courant).

-

Pour comprendre que le repas de Pâque fut commémoré un mercredi soir, il faut préciser que le Seigneur a rendu l'esprit, juste avant que le peuple n'entre dans le jour effectif de Pâque, qui est un jour de repos. Quand nous considérons cela, tout devient clair et évident dans la chronologie des faits concernant la mort de Christ. Il faut savoir également qu'aujourd'hui

encore, le soir où les Juifs consomment la Pâque constitue la préparation du « Grand jour » ou "Grand sabbat" (*Jn.19:31*). Cela veut dire que le jour de Pâque où Jésus fut crucifié, les Juifs se préparaient à entrer dès la tombée de la nuit dans un sabbat exceptionnel. Sachons qu'il y a pour Israël, 7 sabbats exceptionnels dans l'année. Ils sont placés dans le calendrier des fêtes et sont appelés sabbats de jubilé. Dans l'ancien Testament, Dieu avait ordonné de mettre à part le 7^{ème} jour de la semaine comme jour de repos. C'est le sabbat hebdomadaire qui commence le vendredi soir au coucher du soleil pour se terminer le samedi à la tombée de la nuit (*Ex.31:15-17*).

Mais Dieu ordonna aussi 7 sabbats supplémentaires, désignés comme jours saints, qu'il nous faut absolument prendre en compte dans cette étude. Cela permet de mieux comprendre les textes des évangiles lorsqu'ils font référence à des sabbats. Durant ces jours de repos, il n'est permis, ni de travailler ni de s'adonner à quelques ouvrages que ce soit. A l'époque de Jésus, il n'était pas non plus permis les jours de sabbat, d'assister à une mise à mort, ou même de suivre le condamné jusqu'au lieu de son exécution. Or, nous savons que le peuple était massé sur les abords du chemin qui menait à Golgotha. Ce que le peuple voulait, c'était voir Jésus portant sa croix. Il est dit que Jésus « *était suivi d'une grande multitude des gens du peuple* » (*Lc.23:27*). Ce jour ne pouvait donc pas être le jour effectif de la Pâque qui est un jour de sabbat.

Durant la fin de l'agonie du Fils de Dieu, probablement les 2 dernières heures, près de la croix, il ne restait plus grand monde. La Bible nous détaille la présence de 4 soldats, de Jean et de quelques femmes auprès et au loin (*Mc.15:40 / Jn.19:23-27*). Le peuple nombreux qui avait assisté à la crucifixion était déjà parti (*Lc.23:48-49*), car la Pâque était maintenant très proche. Nous voyons souvent cela, les gens s'intéressent à l'histoire de Christ, s'approchent même du chemin de la croix, mais refusent de demeurer au calvaire jusqu'à la fin. C'est ici une image ! La croix représente la mort à soi-même. Combien acceptent, jusqu'au bout, de crucifier entièrement leurs passions et leur mauvais caractère, pour mourir et revivre en Christ ? Que le Seigneur nous fasse grâce, et que dans un élan de foi durable, nous le suivions jusqu'au bout du chemin.

Comme nous le voyons, ce mercredi ne pouvait pas être le jour de Pessah, mais simplement le jour de la préparation du repas de la Pâque. Voilà pourquoi, après la crucifixion, alors que le repos de Pâque allait commencer, les Juifs ont demandé à Pilate de briser les jambes des crucifiés, afin que leur agonie ne se prolonge pas pendant la fête, et qu'ils ne meurent pas durant la nuit, ce qui, selon la Loi de Moïse, aurait été un interdit (*De.21:22-23*). Il est écrit : « *Dans la crainte que les corps ne restassent sur la croix pendant le sabbat... les Juifs demandèrent à Pilate qu'on rompît les jambes aux crucifiés, et qu'on les enlevât* » (*Jn.19:31*). Du temps de la domination romaine, il

arrivait que les Romains, pour abrégier les souffrances des crucifiés, leur cassent les jambes pour qu'ils meurent plus vite. Le supplice de la crucifixion pouvait durer entre 1 et 3 jours. Cette longue agonie était surtout due au fait que les crucifiés prenaient appui sur leurs jambes pour respirer. Si les jambes venaient à être brisées, la personne étant pendue par les bras, ne pouvait plus prendre appui pour reprendre son souffle. Le malfaiteur mourait alors d'asphyxie, en moins de 15 minutes.

Conformément à la prophétie du Psaume 34, qui dit : « *Il garde tous ses os, aucun d'eux n'est brisé* » (Ps.34:21), Jésus n'eut pas les jambes brisées. Il faut dire que bibliquement parlant, avoir les os cassés, n'est pas une bénédiction. C'est pourquoi, lorsque les soldats s'approchèrent des 3 crucifiés, ils rompirent les jambes du 1^{er}, puis du 2^{ème}, mais « *s'étant approchés de Jésus, et le voyant déjà mort, ils ne lui rompirent pas les jambes* » (Jn.19:33). Il n'était pas ordinaire qu'un condamné meurt si vite. Même Pilate s'en étonna (Mc.15:44). Mais le poids des péchés de l'humanité et la pression des ténèbres étaient si intenses sur Jésus, que sa mort fut relativement rapide.

Juste avant la tombée de la nuit, le soir de ce mercredi, alors que Jésus mourait en déclarant « *Tout est accompli* » (Jn.19:30), Joseph de la ville d'Arimathée, qui était secrètement disciple de Jésus, demanda à Pilate l'autorisation d'enlever le corps de la

croix. Ayant récupéré le corps ensanglanté, il le déposa dans un sépulcre neuf lui appartenant et taillé dans le roc (Mt.27:60). Marc dit : « *Le soir étant venu, comme c'était la préparation, c'est-à-dire, la veille du sabbat, arriva Joseph d'Arimatee... Il osa se rendre vers Pilate, pour demander le corps de Jésus* » (Mc.15:42-43). Ce texte peut nous faire penser qu'il s'agissait de la veille du sabbat hebdomadaire du samedi, ce qui est inexact. En fait, il est question ici du sabbat de Pâque qui allait commencer à la tombée de la nuit. Le jour de la Pâque étant comme nous l'avons vu, un jour de repos exceptionnel constituant le 1^{er} jour de la semaine des pains sans levain.

Il est à noter ici, que Jésus ne fut pas mis en terre, mais déposé dans un sépulcre de pierre. Jésus étant conçu par la vertu du Saint-Esprit (Mt.1:18-20), il ne pouvait aller ou retourner vers la poussière de la terre. Ce soir là, avec l'aide de Nicodème, Joseph d'Arimatee mit rapidement des aromates sur le corps du Seigneur, et l'enveloppa de bandes. Il fallait faire vite, car la nuit était proche et l'heure du sabbat allait commencer. C'est ce que nous rapporte Jean : « *Nicodème... vint aussi, apportant un mélange d'environ cent livres de myrrhe et d'aloès. Ils prirent donc le corps de Jésus, et l'enveloppèrent de bandes, avec les aromates, comme c'est la coutume d'ensevelir chez les Juifs* » (Jn.19:39-40). Nicodème et Joseph, étant tous deux membres du sanhédrin, pouvaient prendre le corps sans qu'ils soient soupçonnés de

vouloir le dissimuler, pour faire croire à une résurrection. Il est à noter que Nicodème vint avec environ 33 kilos d'aromates, ce qui est une preuve de sa conversion et de son amour total pour le Sauveur.

Au moment où le corps de Jésus a été retiré de la croix pour être déposé au tombeau, tout Israël se préparait à partager le repas commémoratif de la sortie d'Égypte. La portée prophétique de la mort de Jésus, le jour où les Juifs ont immolé l'agneau, annonce au monde qu'il est le véritable « *Agneau de Dieu, qui ôte le péché du monde* » (Jn.1:29). En portant sur lui-même le châtiment qui devait nous atteindre, Jésus sur la croix a vaincu la puissance de la mort. A cause de nos péchés, nous devons périr dans les tourments éternels. Mais Jésus, le fils de Dieu, l'Agneau sans péché (1 Pi.2:22), s'est substitué à nous, devant la justice de Dieu. Nous devons le dire et le redire : Jésus est notre Pâque (1 Co.5:7). Par sa mort expiatoire, il a accompli Pessah.

Ce que la Loi de Moïse, concernant le sacrifice, ne pouvait faire, Jésus l'a fait. Il est notre libérateur ! Il « *nous a rachetés de la malédiction de la Loi, étant devenu malédiction pour nous* » (Ga.3:13). Nous sommes sauvés, ni par les œuvres, ni par la conformité aux actes religieux, mais « *par le sang précieux du Christ, sacrifié comme un agneau sans défaut et sans tache* » (1 Pi.1:19 / version français courant).

Vous qui lisez ce livre, si vous n'avez pas encore rencontré Jésus comme votre Sauveur personnel, il est grand temps de crier à lui et de lui demander pardon pour vos fautes. A travers la grâce de Dieu, vous découvrirez son merveilleux évangile. Il deviendra alors votre Pâque. Son sang vous couvrira et vous échapperez à la colère à venir. Le terrible jugement dernier qui doit confondre le monde n'aura plus de pouvoir sur vous. A l'heure de l'épreuve, la marque du sang de Golgotha dans votre cœur vous gardera. Jésus, à la croix, est vraiment mort à votre place. C'est pourquoi, si vous acceptez son sacrifice, lorsque la mort viendra vous chercher, elle ne pourra vous retenir dans les ténèbres, car Christ l'a vaincue. Pâque nous parle de la mort du Fils de Dieu pour nous sur le bois du calvaire. Il a tant souffert ! Comment pourrions-nous encore vivre sans lui ? Jésus a accompli Pâque en devenant lui-même l'Agneau de Dieu, sacrifié pour nos péchés. Si vous croyez cela et que chaque année vous désirez célébrer Pâque, je vous encourage à le faire en même temps que les Juifs, puisque Jésus a été crucifié au début de cette fête.

LE JEUDI

Dès le matin (1^{er} jour effectif de Pessah), les principaux sacrificateurs et les pharisiens obtinrent de Pilate une garde pour surveiller le sépulcre. Comme

Jésus avait dit qu'après 3 jours il ressusciterait (Mt.16:21), les chefs religieux voulaient s'assurer que personne ne viendrait dérober le corps. Pour cela, ils firent sceller la pierre qui servait de porte au sépulcre. Cela fut fait probablement avec un sceau de cire apposé minutieusement à chaque extrémité de la pierre et relié par une corde. Il est écrit : *« Le lendemain, qui était le jour après la préparation (celle de Pâque), les principaux sacrificateurs et les pharisiens allèrent ensemble auprès de Pilate »* et dirent : *« Ordonne que le sépulcre soit gardé jusqu'au troisième jour, afin que ses disciples ne viennent pas dérober le corps, et dire au peuple : Il est ressuscité »* (Mt. 27:63-64). Les religieux d'Israël devaient apprendre qu'ils pouvaient garder le tombeau d'un homme, mais qu'ils ne pouvaient rien faire face à la puissance de la résurrection divine. Notons au passage, que la garde était forcément romaine, puisque c'était un jour de repos pour Israël.

LE VENDREDI

Il est essentiel de saisir, que le jour suivant la Pâque des Juifs est un jour de repos. Pessah compte en fait 2 jours successifs de repos, soit : Le 14^{ème} jour du mois d'Abib, jour effectif de Pâque ou "grand jour", suivi du 15^{ème} d'Abib, désigné comme jour de fête. Durant la semaine où Jésus fut crucifié, le jeudi fut le 1^{er} jour de

repos appelé "grand jour" et le vendredi fut le 2^{ème} jour de repos "jour de fête". La Pâque des Juifs est en fait suivie d'un "lendemain de Pâque". C'est ce que nous apprend clairement le livre des Nombres : « *Le quatorzième jour du mois, ce sera la Pâque de l'Eternel. Le quinzième jour de ce mois sera un jour de fête* » (No.28:16-25). Dieu a donné aux Hébreux deux jours fériés, car Pâque et la semaine des pains sans levain (Ex.12), forment 2 fêtes réunies en 1 seule. Il y a donc 1 jour de repos pour marquer Pâque, suivi d'un jour de repos pour marquer l'entrée dans la semaine des pains sans levain.

Le jour suivant Pâque est désigné dans Luc 6:1 comme « *sabbat appelé second-premier* ». Ce qui veut dire : " Second jour de repos qui suit le 1^{er} jour de l'année ". Rappelons que Dieu avait ordonné aux Hébreux que le mois d'Abib ou mois des prémices des moissons, devait être le 1^{er} mois de l'année. Exode 12:2 dit : « *Ce mois-ci sera pour vous le premier des mois. Il sera pour vous le premier des mois de l'année* ». Toutefois, le judaïsme n'a pas conservé ce mois comme 1^{er} mois de l'année civile, mais comme 1^{er} mois religieux. Le jour de l'an civil ou "Roch Hachana", est pour Israël placé au mois de Tichri. Après la captivité à Babylone, le nom d'Abib (qui veut dire épis en hébreu) a été remplacé par celui de Nisan (Est.3:7). Nisan se situe entre mars et avril dans notre calendrier. Ce vendredi fut donc un jour de repos faisant partie de la semaine des pains sans levain.

LE SAMEDI

Samedi sera un jour de repos normal, appelé communément "sabbat hebdomadaire". Cependant, la grande différence avec un samedi ordinaire, réside dans le fait que ce samedi, aucun levain ne fut consommé ni en Israël, ni aux différents endroits où le peuple célébra la fête des pains sans levain. Ce samedi constitua le 16^{ème} d'Abib, jour durant lequel une gerbe de froment ou d'orge était agitée en offrande à Dieu (*Lé.23:15-16*). La signification de l'offrande agitée représente prophétiquement la célébration de la résurrection. Jésus a accompli cet acte prophétique en ressuscitant le jour où le peuple élevait la gerbe (gerbe des prémices de la 1^{ère} moisson de l'année qui débutera 50 jours plus tard à la Pentecôte). Par son retour victorieux du séjour des morts nous comprenons qu'il est devenu, selon l'expression biblique : « *Les prémices de ceux qui sont morts* » (*1 Co.15:20-23 / Col.1:18*). La révélation de ces choses a été pleinement enseignée dès le jour de la Pentecôte, jour où le Saint-Esprit a été répandu sur tous (*Ac.2*).

Il est intéressant de noter que selon Lévitique 23:15-16, la date déterminant la fête de Pentecôte se situe 50 jours après l'évènement de la gerbe agitée. A la lumière de cela, nous pouvons dire que la fête juive de Pentecôte où l'Esprit fut répandu, eut bien lieu un dimanche matin. Il est facile de faire le décompte pour

s'apercevoir que, 50 jours après samedi nous place un dimanche. Le décompte des 50 jours nous est précisé par le fait que le dimanche matin, lendemain de sa résurrection, Jésus s'est adressé à ses apôtres durant 40 jours (*Ac. 1:3*). A l'issue de cette période, étant monté au ciel, il envoya le Saint-Esprit. Cela se produisit 10 jours après son ascension. 40 et 10 nous donnent bien les 50 jours qui séparent l'évènement de la gerbe agitée du jour de la Pentecôte.

Pour bien saisir le rapport entre la gerbe agitée et la résurrection, il faut se référer à la parabole de Jésus qui dit : « *Si le grain de blé qui est tombé en terre ne meurt, il reste seul. Mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit* » (*Jn. 12:24*). Le Seigneur se compare ici à un grain de blé venu du ciel, et tombé dans les liens de la mort. Ce grain, pour porter du fruit et ne pas rester seul, devait périr. Etant mort, Dieu le fit sortir du tombeau et l'éleva dans les cieux, pour qu'il devienne prémices de la résurrection des hommes. Les compassions de Jésus furent si grandes pour l'humanité, qu'il désira abandonner la compagnie des anges et la splendeur des cieux, pour venir accomplir, seul, sa mission ici-bas. Tel un grain de blé descendu du ciel, planté en terre, puis élevé vers le ciel à l'image de la gerbe agitée, tel fut Jésus dans son sacerdoce pour le monde.

3 jours et 3 nuits après sa mort sur la croix, Jésus est revenu à la vie. En fin d'après-midi de ce samedi de repos, le séjour des morts n'a pas pu le retenir parce

qu'il était sans péché. Si Jésus avait commis un seul péché, il n'aurait jamais pu porter le poids de notre condamnation ni sortir du tombeau. Gloire lui soit rendue pour la sainteté de sa vie ! Prenant forme humaine, il a accepté, lui qui était innocent, d'être environné par les liens de la mort. Jésus n'est pas venu pour profiter des joies éphémères de ce monde. Il s'est fait simple homme pour mourir à la croix.

Dès sa naissance, il se trouva confronté à la réalité d'une existence mortelle. Marie l'emballa dans ce que je nommerais "le vêtement de la mort" et le déposa dans une crèche (mangeoire des bêtes de somme). A peine Jésus était-il arrivé en ce monde, que déjà il portait sur lui la marque de son départ. En voici l'explication : La Bible nous dit que dans les champs, des bergers reçurent le témoignage de la naissance du Sauveur par un ange. Afin qu'ils trouvent l'enfant Jésus, l'ange leur dit : « *Voici à quel signe vous le reconnaîtrez : Vous trouverez un enfant emmailloté et couché dans une crèche* » (Lc.2:12). Le mot "emmailloté" est ici la traduction du grec "Sparganon" qui désigne le fait d'être enveloppé dans des bandes. Si nous considérons le contexte historique, nous découvrirons que le mot "Sparganon" était la plupart du temps utilisé, pour désigner des bandes faites avec des linges provenant de vêtements de personnes mortes. A l'époque il était d'usage, que ceux de condition aisée, fassent dons aux pauvres de vêtements qui provenaient de leurs morts. Plutôt que de jeter ou de conserver ou

même encore de revendre les habits d'un défunt, ils étaient abandonnés pour les nécessiteux. C'est ainsi que dans la crèche, Marie n'ayant pas eu le temps de se préparer à la naissance de l'enfant, a certainement dû avoir recours à l'utilisation de ce type de vêtements, qu'elle trouva sur place ou qui lui furent donnés. D'où l'utilisation par Luc du mot grec sparganon, souvent employé pour désigner ce type de vêtements ou de bandes de tissus découpées dans les linges récupérés.

Le texte biblique nous informe que les parents de Jésus ne trouvèrent pas à se loger à Bethléhem (*Lc.2:1-7*). Ils étaient venus comme beaucoup pour le recensement ordonné par César Auguste. L'affluence en cette période était telle, que Joseph et Marie n'avaient pas trouvé de place pour passer la nuit. Ils n'imaginaient pas que l'enfant viendrait à un moment si difficile, et pensaient avoir le temps de rentrer à Nazareth. Cependant, sans vraiment s'en rendre compte, le couple élu de Dieu, était entré dans l'accomplissement de la prophétie de Michée. L'homme de Dieu avait annoncé : « *Et toi, Bethléhem Ephrata, petite entre les milliers de Juda, de toi sortira pour moi celui qui dominera sur Israël, et dont l'origine remonte aux temps anciens, aux jours de l'éternité* » (*Mi.5:1*). Il fallait que le Sauveur naisse dans la ville de David et il en fut ainsi.

Du jour de sa naissance jusqu'à sa mise au tombeau, Jésus fut environné par les liens de la mort. Pour nous,

il s'est humilié et a revêtu la fragilité de la chair. Ayant rendu le dernier souffle, Joseph d'Arimatee le descendit de la croix et l'enveloppa du linceul de la mort (*Mt.27:59-60 / Mc. 15:46*). A la hâte, avant de mettre son corps au sépulcre (comme nous l'avons vu plus haut), Joseph assisté de Nicodème « *l'enveloppèrent de bandes, avec les aromates, comme c'est la coutume d'ensevelir chez les Juifs* » (*Jn. 19:40*). Le mercredi soir de Pâque, voulant lui donner une digne sépulture, ils commencèrent un travail qui restera inachevé. A cause du sabbat qui approchait, personne n'avait plus le temps de s'attarder aux funérailles. La Pâque juive allait commencer. Ce travail de préparation resté en suspens, devait être achevé par les femmes, le dimanche matin suivant.

Mais lorsqu'elles vinrent, ce 1^{er} jour de la semaine, le tombeau était vide. Jésus était ressuscité ! Sans grande cérémonie, Christ était venu humblement en ce monde, et de la même manière, il en était sorti. Dans la plus grande simplicité, il fut conduit au tombeau. Néanmoins, au sépulcre, il abandonna définitivement les bandelettes de la mort et proclama sa victoire aux disciples (*Jn.20:5-7*). Jésus a rejoint le ciel dans la plus grande gloire. La Loi divine est ainsi faite : « *Quiconque s'élèvera sera abaissé, et quiconque s'abaissera sera élevé* » (*Mt.23:12*), « *Car Dieu résiste aux orgueilleux, mais il fait grâce aux humbles* » (*1 Pi.5:5*).

Je vous exhorte à ne pas vous soucier de savoir s'il y aura du monde à votre enterrement ou si vos funérailles seront bien organisées ! Ce qui importe n'est pas la cérémonie d'ensevelissement, mais la joie de la résurrection. Le plus important est que les anges nous accueilleront au ciel, à l'heure de notre mort. Nous ne devrions jamais être inquiets de savoir comment nous allons quitter ce monde, mais nous devrions plutôt nous préoccuper de la façon dont nous allons entrer dans le monde éternel. Je ne dis pas que nous devons négliger les enterrements ou ne pas les préparer. Je dis qu'il faut y assister dans la simplicité et surtout soutenir dans leurs douleurs ceux qui restent. Car ceux qui partent *« ne savent rien... leur amour, leur haine, et leur envie, ont déjà péri. Et ils n'auront plus jamais aucune part à tout ce qui se fait sous le soleil »* (Ec.9:5-6). Au ciel, si nous partageons la même espérance, nous reverrons ceux qui nous ont devancés. Ensemble, nous partagerons les merveilles de Dieu pour toujours. Mais ceci ne sera possible que de l'autre côté du voile. En attendant ce jour béni, nous devons vivre et marcher par la foi.

-

Pour terminer mon explication à propos de la résurrection de Jésus un samedi soir, je voudrais relever le fait que le Sauveur devait rester environ 72 heures dans le séjour des morts. Nous pouvons en fait affirmer que le Christ est sorti du tombeau un samedi vers 18h.

Cette tranche horaire, correspond au temps écoulé entre son ensevelissement et sa résurrection.

Jésus avait annoncé la période qui devait séparer sa mise au tombeau de sa résurrection. Il dit aux scribes et aux pharisiens venus demander un miracle : « *Car, de même que Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre d'un grand poisson, de même le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre* » (Mt.12:40). Faisant allusion au temple de son corps, il déclara également : « *Détruisez ce temple, et en trois jours je le relèverai* » (Jn.2:19). Certains exégètes ont pensé que Jésus en parlant de sa résurrection, parlait d'une période se situant sur 3 jours non complets. Ils évoquent le fait que Jésus serait mort un vendredi et ressuscité un dimanche. Ainsi ils comptent de la façon suivante : Vendredi constituerait un 1^{er} jour, samedi identifierait un 2^{ème} jour et dimanche correspondrait à un 3^{ème} jour. Ceci n'est pas logique puisque Jésus nous parle d'un temps de 3 jours, mais aussi de 3 nuits. Il n'a pas fait référence à une période approximative se situant dans un espace de 3 journées. Il a bien parlé de 3 jours entiers. Les principaux sacrificateurs et les pharisiens le savaient très bien. Ils reprisent eux-mêmes à la lettre, les propos de Jésus. Pour faire garder le tombeau, ils dirent à Ponce Pilate : « *Nous nous souvenons que, quand ce séducteur vivait, il disait : Je ressusciterai dans trois jours* » (Mt.27:63, traduction Ostervald).

Si nous situons l'ensevelissement de Jésus un vendredi soir et sa résurrection le dimanche matin, nous ne pouvons compter que 2 nuits. En revanche, si nous situons la mise au tombeau de Christ le mercredi vers 18h et sa résurrection le samedi soir suivant, nous trouvons 72 heures qui correspondent bien à 3 jours et à 3 nuits. Si Dieu dit 3 jours et 3 nuits, il ne peut que compter selon la vérité de 3 cycles de 24 heures. Jésus ne disait-il pas lui-même : « *N'y a-t-il pas douze heures au jour ?* » (Jn. 11:9). En fait, Jésus a bien passé 3 jours et 3 nuits complets dans les abîmes. Il y a séjourné dans le but d'appeler au salut certains perdus. La Bible dit : « *Il est allé prêcher aux esprits en prison* » (1 Pi. 3:19-20). Entre le temps de sa mort et de sa résurrection, Jésus est « *descendu dans les régions inférieures de la terre* » (Ep. 4:9), afin d'y annoncer l'évangile aux morts (1 Pi. 4:6). Pour une telle mission, Dieu ne pouvait pas nous donner une estimation approximative du temps écoulé.

J'aimerais revenir un instant sur ce qu'on appelle communément, le signe (ou le miracle) de Jonas. Comme nous venons de le voir en Matthieu 12, le Seigneur a fait référence au prophète Jonas pour annoncer son passage de 3 jours dans le séjour des morts. En fait, nous pouvons dire que la révélation exacte du signe de Jonas, va beaucoup plus loin. Elle nous parle également de la destruction de Jérusalem et de la fin des sacrifices au temple. De même qu'il fut donné à Ninive une période de 40 jours pour se repentir

(Jon.3:3-10), de même Dieu a répandu un esprit de grâce durant 40 ans dans la ville sainte. Prophétiquement, 1 année fut donnée pour l'équivalent d'un jour. En l'an 70, soit 40 ans après le début du ministère de Jésus, les armées romaines sont entrés à Jérusalem et ont brulés le temple. Ce fut l'accomplissement du signe de Jonas. La confirmation nous est donnée par l'évangéliste Luc. Jésus disait : *« Cette génération est une génération méchante. Elle demande un miracle, il ne lui sera donné d'autre miracle que celui de Jonas. Car, de même que Jonas fut un signe pour les Ninivites, de même le Fils de l'homme en sera un pour cette génération »* (Lc.11:29-30). Le signe de Jonas ne concerne pas seulement les 3 jours et les 3 nuits dans le ventre de la terre, mais également l'annonce prophétique d'un temps de repentance accordé aux Juifs. C'est à l'issue de ce temps de patience de Dieu que la passation complète du sacerdoce est revenue à l'Eglise. A la Pentecôte, l'Eglise est née, mais c'est à partir de l'an 70 que l'autorité unique du sacerdoce est passée d'Israël à l'Eglise. Le nouveau temple, fait de pierres vivantes, fut identifié aux yeux du monde, non plus exclusivement à Jérusalem, mais sur toute la terre. Depuis lors, Dieu a privé le peuple juif des sacrifices, ne lui laissant d'autre choix que d'accepter le sacrifice de Golgotha pour l'expiation des péchés. Il en sera ainsi jusqu'à la fin du temps de la grâce.

DIMANCHE

Du mercredi fin d'après-midi, jusqu'au samedi fin de journée, 3 jours et 3 nuits se sont écoulés. Nous sommes maintenant arrivés au dimanche. Ce qui se produisit ce dimanche matin ne fut pas la résurrection elle-même, mais le constat de la résurrection. De bonne heure, ce 1^{er} jour de la semaine, alors que le soleil venait tout juste de se lever et que le sabbat était fini depuis la veille, Marie de Magdala, Marie sœur de la mère de Jésus et Salomé mère des apôtres Jacques et Jean, se rendirent au sépulcre (*Mc. 16:1-2*). Là, un ange leur apparut et leur dit : « *Je sais que vous cherchez Jésus qui a été crucifié. Il n'est point ici, il est ressuscité* », sous-entendu, il est déjà ressuscité (*Mt.28:5-6*). Nous avons ici le récit du constat de la résurrection. La Bible ne nous dit pas que ces femmes soient arrivées au moment de la résurrection ou juste avant, mais à un moment où le tombeau était déjà vide. L'ange, faisant constater ce fait, leur dit encore : « *Venez, voyez le lieu où il était couché* » (*Mt.28:6*). Puis accompagné d'un autre ange, il ajouta ceci : « *Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant ?* » (*Lc.24:5*).

Une certaine ambiguïté relevée dans le texte de Marc 16 pourrait nous poser problème. Ce texte, dans la version second de 1910, dit : « *Jésus, étant ressuscité le matin du premier jour de la semaine, apparut*

d'abord à Marie de Magdala » (Mc.16:9). Le souci dans ce texte est la ponctuation. L'endroit où nous plaçons la 1^{ère} virgule sera déterminant. Dire : "Jésus, étant ressuscité le matin..." et : "Jésus étant ressuscité (virgule), le matin... apparut ", n'est pas la même chose. La plupart des versions place la 1^{ère} virgule après Jésus, alors qu'il faudrait la placer avant : « Le matin », ce qui change tout. En fait, l'évangéliste Marc a voulu dire : "Jésus étant (déjà) ressuscité, apparut le matin du premier jour de la semaine". La version de la nouvelle Bible Second de 2002 nous donne une traduction beaucoup plus juste, elle dit : « Après s'être relevé, au matin du premier jour de la semaine, il apparut d'abord à Marie-Madeleine, de laquelle il avait chassé sept démons ».

-

Les femmes sont venues ce dimanche matin pour embaumer le corps de Jésus, qui avait été mis rapidement au tombeau par Joseph d'Arimatee et Nicodème, le mercredi soir précédent (Jn.19:38-42). Elles avaient assisté à la crucifixion et soutenu le Seigneur jusqu'au bout de son agonie. Mais elles avaient également suivi Joseph et Nicodème jusqu'au sépulcre. Voyant que le corps avait été déposé à la hâte à cause du sabbat, elles décidèrent de revenir 3 jours plus tard pour achever d'embaumer le corps. Leur motivation fut également d'apporter leur propres aromates en témoignage de l'amour qu'elles portaient

au Seigneur Jésus (*Lc.23:54-56 ; 24:1*). Ces femmes et probablement d'autres qui ne sont pas mentionnées dans les Evangiles, ont voulu honorer celui qu'elles pensaient mort, mais qui était revenu à la vie par la puissance de Dieu.

Il est bon de préciser que Luc et Marc semblent faire un rapport différent à propos de l'achat des aromates. Mais le récit de l'un enrichit celui de l'autre. Expliquons cela : Luc 23:56 nous dit que les femmes ont préparé des aromates le soir même de la crucifixion, soit le mercredi en fin d'après midi, juste avant le sabbat. En revanche, Marc 16:1 dit qu'elles les ont acheté le samedi soir. Nous sommes ici en présence de deux récits qui se complètent. Bien que les 3 femmes aient eu de quoi parfumer le corps le soir de Pâque, elles jugèrent bon d'acheter un complément d'aromates le samedi soir. Elles achetèrent donc un supplément pour parfaire leurs préparatifs. Nous avons ici une attitude qui démontre la volonté d'un service d'excellence. Je crois qu'il n'y a jamais rien de trop pour le Seigneur. Nous pouvons toujours faire plus, lorsque l'occasion nous est donnée d'honorer le Maître. Béni soit Dieu pour les femmes qui, encore aujourd'hui, manifestent une telle attitude d'amour pour le ressuscité.

Lorsque nous réfléchissons un instant, à propos des parfums et des aromates, nous constatons 2 choses :

La première indique que ces femmes n'ont pas hésité à apporter leur contribution, même si Nicodème s'était déjà largement occupé des besoins de la sépulture. Rappelons que le mercredi soir précédent, ce dernier avait déjà apporté un mélange d'environ 100 livres de myrrhe et d'aloès (*Jn 19:39*). Nicodème avait donné plus d'aromates qu'il n'en fallait. Cependant, son geste, aussi généreux fut-il, ne démotiva pas les femmes dans leur désir de bénir le corps du Seigneur. Il nous faut, encore aujourd'hui, nous inspirer de leur démarche. Nous pouvons toujours faire notre part ! Le fait que certains donnent avec générosité dans l'église ne devrait jamais nous priver d'apporter notre propre contribution. Les mages d'orient ont apporté leurs offrandes le jour de la naissance du Sauveur (*Mt.2:1,11*). Les femmes ont apporté leurs parfums pour sa sépulture. Et nous, nous apportons nos dîmes et nos offrandes en témoignage de sa résurrection et par amour pour son corps qui est l'Eglise (*1 Co.16:2 / 2 Co.9:13 / Col.1:24*). N'oublions pas que l'Eglise est aujourd'hui l'entité vivante du corps de Christ au milieu des hommes. Cette entité ne peut exister que par la foi et les œuvres de ses membres. Croyez-moi, l'engagement et la générosité de chacun serviront de témoignage au milieu de cette génération perdue, et Dieu qui connaît toutes choses, saura rendre à chacun selon ses œuvres (*Ro.2:6*).

La seconde remarque nous invite à nous interroger sur le fait que les femmes ont dû attendre jusqu'au

dimanche matin, pour se rendre au tombeau. L'explication de cette attente est double : 1/ Jeudi, vendredi et samedi étant des jours fériés comme nous l'avons vu précédemment, les femmes se sont trouvées dans l'obligation de respecter les 3 jours de repos imposés par la Loi de Moïse. Elles auraient très certainement voulu se rendre au tombeau le samedi soir à l'issue du sabbat. Mais elles ne l'ont pas fait, car à cette époque, les femmes ne sortaient pas la nuit. Elles ont donc attendu le dimanche matin pour se rendre là où on avait déposé le corps du Seigneur. 2/ Les gardes romains, mis à la disposition des Juifs par Pilate, avaient reçu l'ordre de se tenir en faction, pendant au moins 3 jours, avec interdiction de laisser approcher quiconque du sépulcre.

-

Ce dimanche matin, après un moment de crainte et de silence, les femmes se ressaisirent et annoncèrent la résurrection. Les onze et les autres disciples, qui entendirent ce puissant message, manifestèrent leur incrédulité en disant que le discours de ces messagères n'était que rêverie. Seul Pierre, suivi de Jean, se leva promptement pour vérifier la chose (*Lc.24:9-12 / Jn.20:1-4*). Les hommes sont parfois si spirituels qu'ils ne peuvent pas croire que les femmes soient capables de faire des expériences avec le Seigneur. Ils ne pensent pas qu'elles puissent être porteuses d'un authentique message. Pourtant, rien dans la nouvelle Alliance, ne

nous dit que seuls les hommes seraient détenteurs des choses spirituelles, ainsi que de la révélation de Christ. Ce jour-là, les femmes ont annoncé le plus grand message pour l'Eglise et pour le monde.

Quand l'Esprit de Dieu les saisit, les femmes deviennent de merveilleuses évangélistes. 2000 ans d'histoire de l'église nous en témoignent. Dieu a de toute évidence utilisé nos sœurs dans différents réveils. Ce dimanche matin restera le plus grand jour de l'annonce de la résurrection.

Amen !

Remerciements

Je tiens à remercier et à exprimer ma gratitude envers toutes les personnes grâce auxquelles cet ouvrage a pu être publié.

Mes remerciements vont tout d'abord, à l'église "Parole de Vie" qui me permet de prendre du temps pour écrire, en plus de ma charge pastorale et me soutient dans mon ministère.

Je souhaite exprimer également ma gratitude à toute mon équipe éditoriale et en particulier à Rachel ma chère épouse.

Par-dessus tout, je suis éternellement reconnaissant à mon Seigneur Jésus-Christ, qui jour après jour, me donne l'inspiration et le courage de publier des ouvrages qui contribuent à édifier le corps de Christ.

Daniel Vindigni.

DEROULEMENT DES FAITS SELON NOTRE CALENDRIER

	de 0H à 5H				de 6H à 12H				de 13H à 18H				de 19H à 23H											
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
Lundi	Judas Iscariot conclut un arrangement avec les principaux sacrificateurs pour leur livrer Jésus																							
Mardi																			A		B		C	
Mercredi	D	E	F		G	H	I	J	K		L				M	N		O		P	Q			
Jeudi							R																	
Vendredi	jour de sabbat exceptionnel																							
Samedi							T												S					
Dimanche																								

- A** Vers 18 heures Jésus prend la Pâque avec ses disciples
- B** Jésus se rend à Gethsémani
- C** Judas livre Jésus entre 22 et 23 heures
- D** Jésus est présenté à Anne sacrificateur juif
- E** Jésus est présenté à Caïphe souverain sacrificateur
- F** Dans la nuit, le Sanhédrin tient un 1er conseil et condamne Jésus
- G** Très tôt le matin, le Sanhédrin tient un 2ème conseil et livre Jésus à Pilate
- H** Pilate envoie Jésus à Hérode
- I** Hérode renvoie Jésus à Pilate
- J** Pilate propose de gracier Jésus, mais le peuple choisi de gracier Barabbas
- K** A 9 heures, Jésus est crucifié
- L** De midi à 15 heures, il fait nuit
- M** A 15 heures, Jésus meurt
- N** Peu avant 16 heures, les Juifs demandent à Pilate de casser les jambes des crucifiés
- O** Vers 17 heures, Jésus est descendu de la croix
- P** Vers 18 heures, Jésus est mis au tombeau
- Q** A la tombée de la nuit, Israël célèbre le repas de Pessah
- R** Le tombeau est scellé et placé sous garde romaine
- S** Jésus ressuscite d'entre les morts
- T** Les femmes ainsi que Pierre et Jean constatent que le tombeau est vide

Autres publications de l'auteur :

La délivrance

La puissance du jeûne

Le mystère des temps de la fin

Comprendre l'alliance de Dieu pour nous

Cours pour une saine connaissance biblique

Comment la Bible a-t-elle été constituée ?

Le chrétien peut-il juger de tout ?

Le Saint Esprit et l'onction

Comprendre le baptême

La nouvelle naissance

LISTE DES ABREVIATIONS BIBLIQUES

Sauf indications contraires, toutes les références bibliques sont tirées de la traduction Louis Second édition 1910, dont voici les abrégés :

Genèse	Ge.	Esaïe	Es.	Galates	Ga.
Exode	Ex.	Jérémie	Jé.	Ephésiens	Ep.
Lévitique	Lé.	Lamentation	La.	Philippiens	Ph.
Nombres	No.	Ezéchiel	Ez.	Colossiens	Col.
Deutéronome	De.	Daniel	Da.	1 Thessaloniens	
		Osée	Os.		1 Th.
Josué	Jos.	Joël	Joë.	2 Thessaloniens	
Juges	Jg.	Amos	Am.		2 Th.
Ruth	Ru.	Abdias	Ab.	1 Timothée	1 Ti.
1 Samuel	1 Sa.	Jonas	Jon.	2 Timothée	2 Ti.
2 Samuel	2 Sa.	Michée	Mi.	Tite	Tit.
1 Rois	1 Ro.	Nahum	Na.	Philémon	Phm.
2 Rois	2 Ro.	Habakuk	Ha.	Hébreux	Hé.
1 Chroniques	1 Ch.	Sophonie	So.	Jacques	Ja.
2 Chroniques	2 Ch.	Aggée	Ag.	1 Pierre	1 Pi.
Esdras	Esd.	Zacharie	Za.	2 Pierre	2 Pi.
Néhémie	Né.	Malachie	Mal.	1 Jean	1 Jn.
Esther	Est.			2 Jean	2 Jn.
		Matthieu	Mt.	3 Jean	3 Jn.
Job	Job.	Marc	Mc.	Jude	Jud.
Psaumes	Ps.	Luc	Lc.	Apocalypse	Ap.
Proverbes	Pr.	Jean	Jn.		
Ecclésiaste	Ec.				
Cantiques	Ca.	Actes	Ac.		
		Romains	Ro.		
		1 Corinthiens	1 Co.		
		2 Corinthiens	2 Co.		